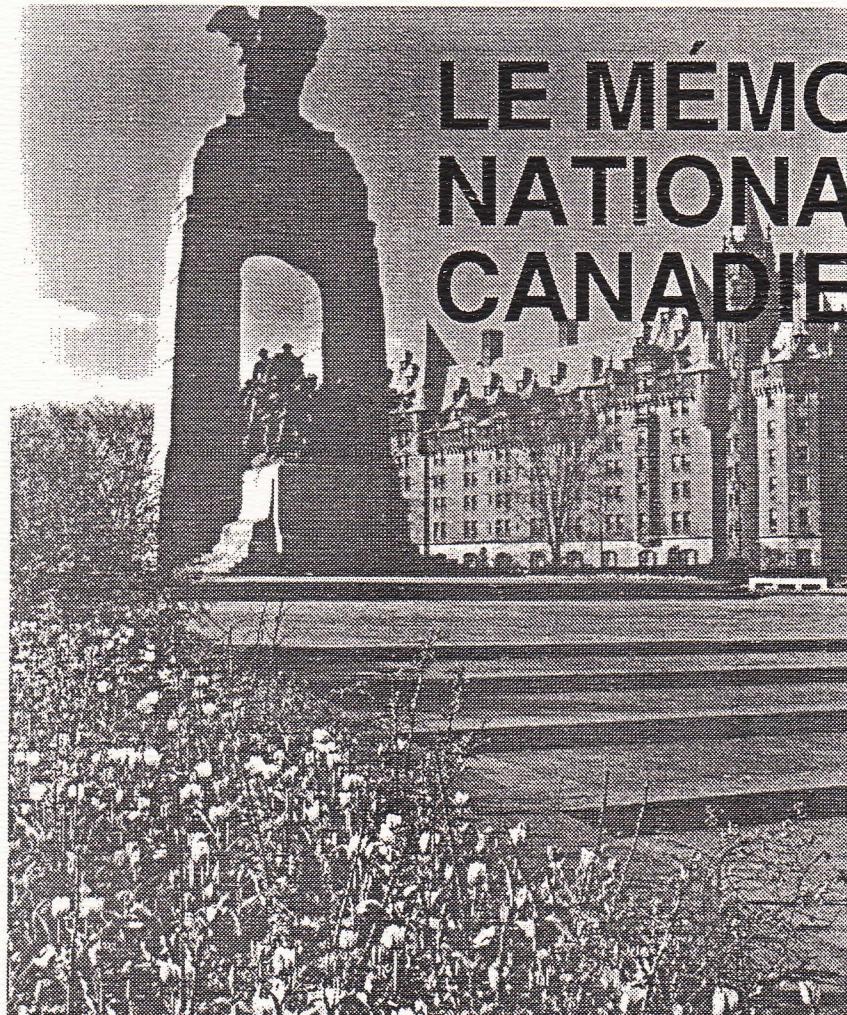


LES CAHIERS DE L'ACADEMIE

OPUS V



par
Lola
CARON

Académie québécoise d'études philatéliques

LE MÉMORIAL NATIONAL CANADIEN

Par Lola CARON

Le 15 mai 1939, les Postes canadiennes émettaient une série de trois timbres, pour marquer tout particulièrement la visite du roi George VI et de la reine Elisabeth en sol canadien - une première fois dans notre histoire -, sur ce sol dont les Français avaient fait la découverte et qu'ils avaient colonisé quelque trois cent-trente ans auparavant.

Considérons d'abord que les trois vignettes de cette émission comprennent un timbre de " 1 cent " montrant les petites princesses (Elisabeth, 13 ans, héritière présomptive du Trône, et Margaret, 8 ans); " 2 cents " représentant un monument; et un timbre de " 3 cents " montrant le roi George VI et la reine Elisabeth.

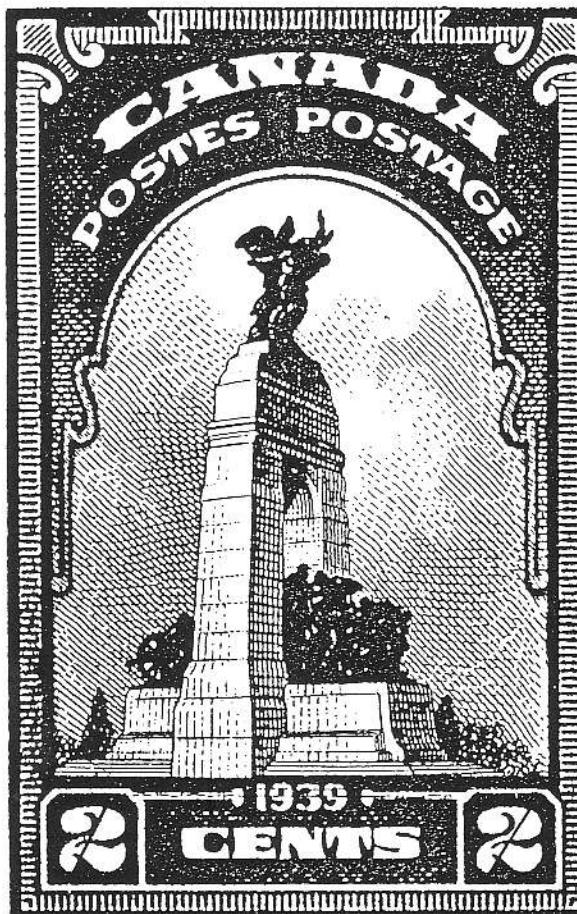
Beaucoup d'informations ont circulé chez les philatélistes concernant les deux vignettes " royales ", mais s'est-on suffisamment arrêté à ce que pouvait nous

apporter une étude approfondie de la vignette du Mémorial national canadien, tant du côté historique que du côté philatélique, en cherchant à comprendre le pourquoi de son émission ? Les pages qui suivent sauront sans doute répondre à la question.

LE CHOIX D'UN ARTISTE-SCULPTEUR

Dans cet ordre d'idée, si nous reculions jusqu'en 1922, il serait intéressant d'apprendre que le gouvernement fédéral songeait à élever un monument aux soldats canadiens disparus au cours de la Première guerre mondiale, pour rendre hommage à ceux-là même qui avaient payé si cher la Paix et la Liberté et, ainsi, perpétuer à tout jamais leur souvenir au pays natal.

A cette fin, on décida d'ouvrir un concours parmi les architectes, artistes et sculpteurs sujets britanniques résidant au pays, ou ailleurs dans le monde, en exigeant d'eux un dessin à l'encre.



Le résultat ne se fit pas attendre et 127 concurrents soumirent leur création au gouvernement. (Le Canada : 66; l'Angleterre : 24; la France : 21; les Etats-Unis : 7; la Belgique : 5; l'Écosse : 1; l'Italie : 2; Trinidad : 1). On fit ensuite un choix des sept meilleurs dessins soumis qui furent les numéros 10, 15 et 48 d'Angleterre, le 57 d'Écosse, les 84 et 87 du Canada (Toronto et Montréal), et le 97 des États-Unis. On demanda alors à ces mêmes artistes de soumettre le modèle de leur création cette fois en plâtre.

Le numéro 10 fut l'heureux gagnant, son oeuvre représentant le concept qui se rapprochait le plus du symbole à concrétiser. L'auteur se nommait Vernon MARCH. C'était un jeune artiste-sculpteur de Goddendene à Farnborough, Kent, Angleterre, qui travaillait avec son frère Sydney à compléter un monument en Colombie britannique. Mentionnons que les concurrents avaient eu quatre mois pour préparer leurs modèles et que le choix final s'était fait le 18 janvier 1926. En acceptant la sculpture en plâtre de Vernon March, on exigea cependant quelques modifications, puis l'autorisation de commencer le travail du monument commémoratif tel que désiré, fut donnée le 11 février, la même année.

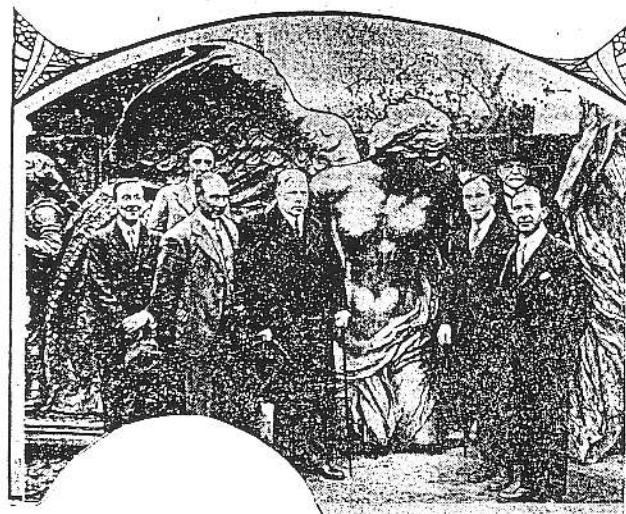
LA FAMILLE MARCH

Vernon March se devait donc de modeler en bronze dix-neuf personnages de huit pieds de hauteur chacun, deux chevaux, un canon, ainsi que deux figures symboliques (Paix et Liberté) de quinze pieds, lesquelles devaient s'élever au dessus d'une arcade de granit. Un contrat de \$ 125 000 ! Mais Vernon n'était pas seul à créer son chef d'oeuvre ... il bénéficiait de la collaboration précieuse de ses six frères : Sidney, Dudley, Percival, Harry, Walter (Wallie), Edward, et de sa soeur Elsie. Tous étaient artistes : sculpteurs, peintres et architectes.

Aussi, lorsque le malheur vint frapper l'auteur des bronzes, le 11 juin 1930, alors que Vernon March fut emporté par une pneumonie, après quelques semaines de maladie - il avait alors 39 ans (né le 1er mars 1891) - il revint alors à la famille March de mener le contrat à bonne fin, sous la direction cette fois de Sydney March. On ajouta même trois nouvelles figures de bronze au groupe initial, constatant que cela donnait plus de valeur et d'élégance à l'ensemble (A la mort de Vernon, déjà 17 bronzes étaient terminés).

ET AU CANADA

Conséquemment, l'arcade devra être haussée de 60 à 68 pieds, afin de permettre une meilleure vue des personnages qui la traversent. Notre gouvernement suivait de près l'ensemble du projet, même que le Premier ministre, le très honorable Wm. Lyon MacKenzie King, s'était rendu lui-même en Angleterre visiter la famille March, leur atelier et la fonderie; il s'en était trouvé fort satisfait, précisant que les bronzes pourraient être acheminés au Canada dès qu'un lieu tout à fait propice au monument serait déterminé et prêt à les recevoir. (La photo dans un journal du temps nous fait voir le Premier ministre à Goddendene avec le ministre M. Larkin entourés (g. à d.) de Vernon, Sydney, Percival et deux autres frères-March, lors de son



premier voyage là-bas. Le bronze de la Paix semble les couvrir de son aile.)

Quant à l'arcade, son piédestal et les fondations, notre gouvernement se proposait d'en confier le contrat à une carrière de granit au Canada. A cette fin, un contrat en conséquence fut accordé en 1933, à la carrière " Silver Granit " de Saint-Samuel du Lac Drolet, au Québec, laquelle à son tour, en sous-contrat, requéra de la carrière Dumas & Voyer Enr. à Rivière-à-Pierre (comté de Portneuf) la fourniture de granit gris-rose brut nécessaire à l'arcade et à son socle. Le tout fut transporté par train à Saint-Samuel en 1938, où le granit devait être maintenant usiné. Il est intéressant de noter qu'il fallut 45 wagons d'une capacité de 150 000 lbs chacun pour transporter cette lourde charge ! Une fois taillés, polis et prêts pour la pose et le montage, "Silver Granit" fit alors parvenir les panneaux de granit à Ottawa.

Voilà en résumé comment naquit le Mémorial national canadien, ce remarquable monument que l'on peut aujourd'hui admirer sur la place de la Confédération, à Ottawa, la capitale du pays. Il est à remarquer que le très honorable Mackenzie King avait exprimé le voeu qu'on n'emploie par le mot "guerre" dans le nom attribué au "Mémorial national canadien".

LE TIMBRE DU MÉMORIAL NATIONAL CANADIEN

C'est ce même monument que l'on peut également admirer sur l'un de nos beaux timbres gravés.

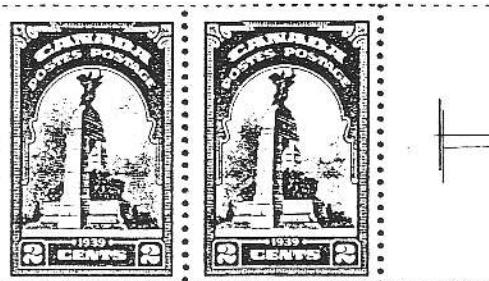
Et c'est à la CANADIAN BANK NOTE COMPANY que revint la tâche de préparer la vignette postale. Une photo du Mémorial servit de guide à sa reproduction sur acier. On dit que le travail fut effectué à New York. Par ailleurs, on dit aussi qu'il semblerait plausible que ce soit l'oeuvre de Silas Robert Allen, un de nos artistes-graveurs canadiens de grand renom, qui aurait effectivement gravé en creux sur acier la vignette exigée. On aperçoit ci-contre une reproduction de l'épreuve officielle, numéro XG 686, de la Canadian Bank Note Company Limited.



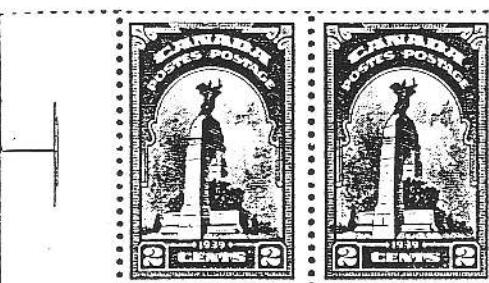
Après acceptation par les autorités gouvernementales du dessin et des couleurs, la CBNC a imprimé, en tout, 50 224 000 vignettes postales du monument à partir de trois planches de base et deux planches auxiliaires, identifiées par numéros et indiquées par inscription marginale : 1-1, 1-2; 2-1, 2-2; 3-1 et 3-2.

La série complète des trois timbres de la Visite Royale fut une émission bicolore très bien réussie et fort populaire. Les timbres canadiens jusqu'alors avaient été de couleurs uniformes - exception faite pour un timbre de 1898 (bleu-gris & rouge) - L'exception confirmant la règle, le 2¢ (brun et noir) du Mémorial se permit une fantaisie : la

planche 2-1 fait voir une anomalie, en ce que la planche auxiliaire dépasse le cadre et produit une variété montrant des différences dans le nombre de marches. (Un philatéliste -perfectionniste d'ici prétend avoir répéré dix timbres ayant chacun une variété propre ... et il en cherche encore!) Cependant, avec la planche 2-2, tout devait rentrer dans l'ordre.



Pl. 2-1



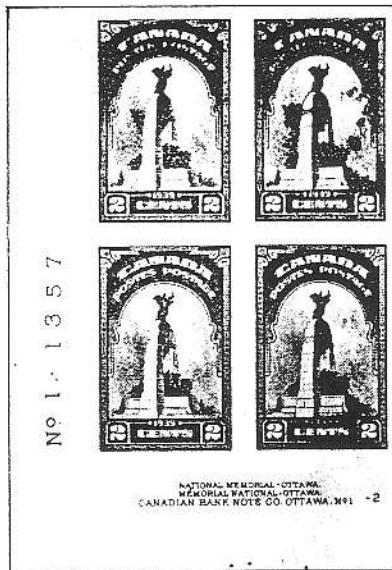
Pl. 2-2

C'est par cet imposant panneau publicitaire - affiché tantôt en français, tantôt en anglais, grandeur réelle 8"x13", que le ministère des Postes fit connaître au public l'émission des trois timbres-poste de la série "VISITE ROYALE 1939".



Notons particulièrement aussi qu'il s'est glissé une bavure sur le timbre à la position 87 des planches 1-1 et 1-2, juste sous la première lettre de CENTS en bas du monument. Ce qui fait naître une variété qu'on appelle le "c cédille".

Des rapports nous apprennent que c'est aussi à partir de la planche 2-2 qu'ont été imprimés 150 timbres non-dentelés. Mais ces circulaires ne sont pas à l'épreuve d'erreur... exemple : cette illustration d'un bloc non dentelé, planche 1-1 qu'un encanteur offrait dernièrement à son plus haut enchérisseur !



Evidemment, un bloc ou une paire de non-dentelés demeurent presqu'introuvables aujourd'hui et commandent un déboursé assez important.

LE PAPIER

Des tests d'identification des fibres de bois selon les méthodes normalisées de l'Association Canadienne des Producteurs de Pâtes et Papiers, nous permettant de connaître le procédé de cuisson de la pâte (No B 3P) et la composition des fibres du papier (B 1H) ont été utilisées pour faire l'analyse du

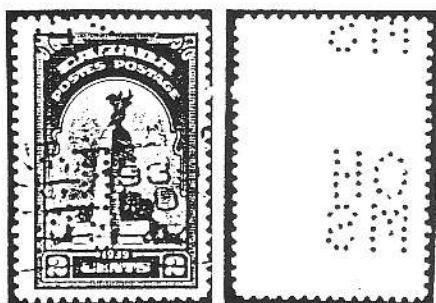
papier employé pour le timbre du Mémorial national canadien. Les résultats ont indiqué qu'il s'agissait de pâte sulfite - 95 % bois mou et 5 % bois franc - et cette composition fibreuse est très semblable à d'autres analyses effectuées sur les timbres-poste de cette période. Il pourrait donc s'agir ici de pâte provenant du moulin de Smooth Rock Falls, en Ontario - usine qui appartenait à la compagnie Abitibi Power and Paper. Quant au papier, il pourrait avoir été fabriqué au moulin de Thunder Bay, où cette même compagnie possède plusieurs machines à papiers fins.

C'est ce papier qui semble avoir été employé par la Canadian Bank Note pour imprimer les 50 224 000 timbres du Mémorial national canadien en feuilles de 200, séparées ensuite en feuillets de 50 et perforées pour former une dentelure de 12. Chaque feuillet comprenant cinq rangées de 10, ce timbre étant vertical.

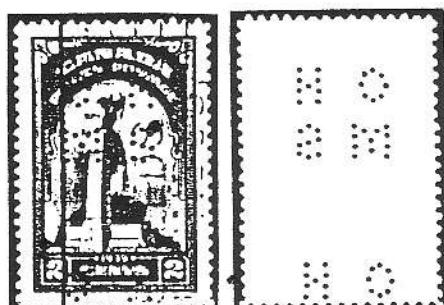
PERFORATIONS "OHMS"

Le mot "perforation" nous reporte aussi aux timbres dits "de service" utilisés au sein des services gouvernementaux tels qu'identifiés par les lettres "OHMS" (On His Majesty's Service). Préalablement perforés à travers la vignette sur deux rangées : OH et MS, en position horizontale ou verticale. Deux types nous sont connus : si les lettres M et H ont 5 trous pour former leur hauteur, cela est du "type 1".

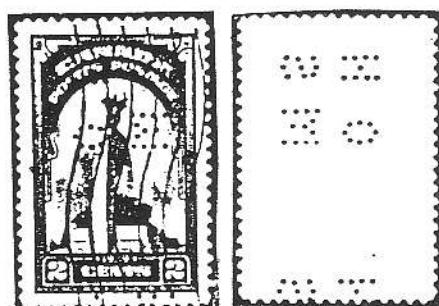
Si ces lettres M et H n'ont que 4 trous, c'est du " type 2 ". En voici une illustration :



TYPE I - 5 trous (horiz.)



Type 2 - 4 trous (horiz.)



Type 2 - 4 trous (vert.)

LA VISITE ROYALE

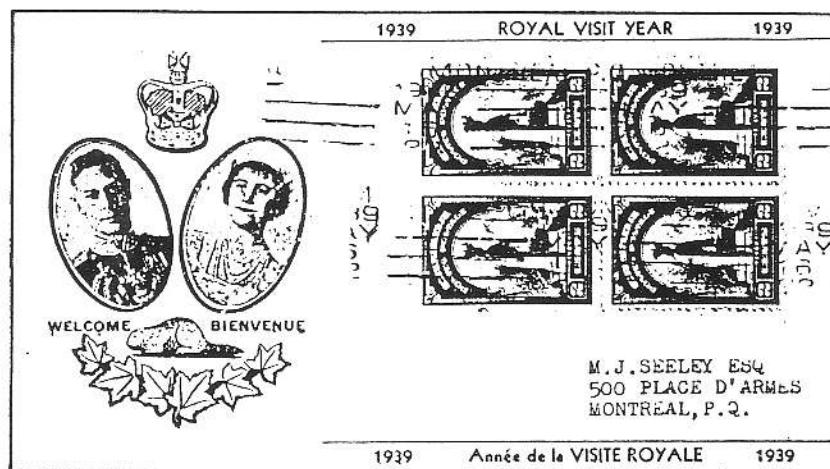
Le peuple canadien s'était réjoui en apprenant que leurs Souverains viendraient les visiter et que ce voyage durerait quatre semaines. Le roi George VI et la reine Elisabeth étaient alors attendus à Québec le 15 mai 1939. Il va sans dire qu'un programme à la hauteur de l'événement avait été organisé : Visites, réceptions et rencontres, le dévoilement du Mémorial national canadien à Ottawa, etc. et même qu'une série de trois timbres était émise en leur honneur ! Tout était prêt pour les recevoir dignement.

Le mauvais temps, ainsi qu'un épais brouillard, avaient cependant retardé de deux jours l'arrivée à Québec du yacht royal " EMPRESS OF AUSTRALIA ". Ce contretemps nécessita de nombreux réajustements à l'itinéraire de la visite royale. Quant à la date de l'émission des trois timbres du 15 mai 1939, évidemment, il était trop tard pour y changer quelque chose.

Les Postes canadiennes avaient profité de la circonstance extraordinaire de la venue des Souverains pour offrir au public, en plus des timbres de la Visite Royale, une variété de plis Premier Jour; quelques-uns avec identification bilingue - tel celui qui apparaît ci-après - mais la plupart en anglais seulement et tous portant la date d'émission du 15 mai 1939.

Il n'est pas superflu cependant de penser que plusieurs philatélistes intéressés ont pu, par leur initiative personnelle, obtenir leurs propres souvenirs. A ce sujet, qu'il suffise ici d'en donner un exemple bien typique :

A Québec, un jeune philatéliste d'alors fit



WELCOME-BIENVENUE (Oblitérations "rouleau": Montréal/1939/MAY/16/22 (heures).)

une demande spécifique à son facteur, apprenant que celui-ci serait un des Maîtres de Poste à bord du Train Royal pendant la durée du voyage au Canada. Cette demande consistait à obtenir un pli PREMIER JOUR portant la date réelle de l'arrivée des Souverains au pays, avec l'oblitération spéciale de "TRAIN ROYAL / BUREAU DE POSTE / 15 / 17 MAI / 39 / CANADA" et celle de "ROYAL TRAIN / POST OFFICE / 15 / MY / 39 / CANADA". L'une en français, l'autre en anglais.

C'est maintenant avec fierté que ce même philatéliste nous permet d'admirer ce même Pli près de cinquante années plus tard !

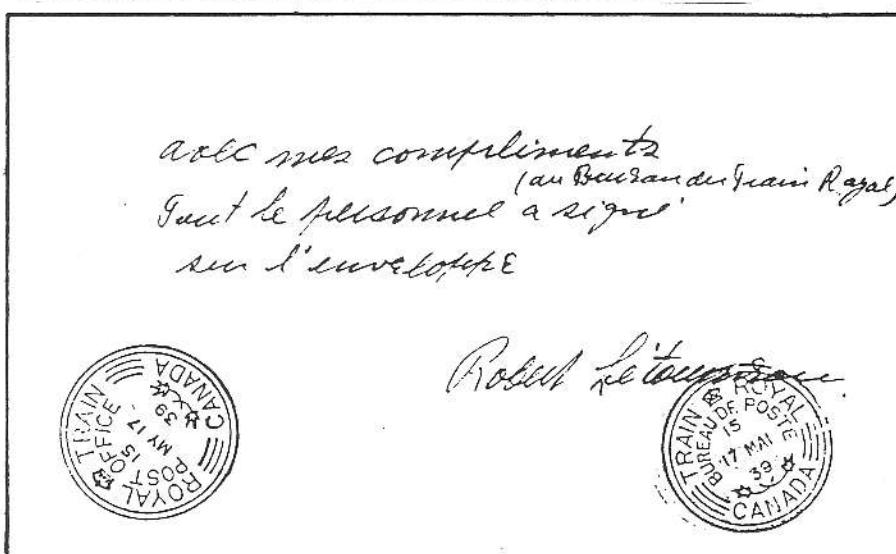
LE TRAIN ROYAL

A leur arrivée au pays le 17 mai 1939, Leurs Majestés séjournèrent à la Citadelle, dans la ville même de Québec où, de dire le roi " C'est ici que s'ouvrit pour la première fois la porte du Canada et que naquit la nation canadienne ".

En ce 19 mai, il leur fallait maintenant entreprendre leur long parcours de Québec jusqu'à Vancouver, revenir et

traverser aux Etats-Unis pour trois jours, réintégrer le sol canadien jusqu'à Halifax, lieu du départ pour Terre-Neuve le 15 juin. En un mois, le Train Royal devra parcourir près de 14 000 milles.

Comme moyen de transport, ce TRAIN ROYAL avait été spécialement et magnifiquement aménagé pour recevoir les Souverains; certains médias l'avaient surnommé le " Palais de Buckingham sur rails ". Le Train Royal était composé de deux trains de douze voitures chacun. La seconde partie était pour les Souverains et leur suite; l'autre, appelé " train pilote ", qui devançait toujours le deuxième train d'une demi-heure, pour raison de sécurité et pour avertir de l'arrivée du convoi bleu-royal. Ici on retrouvait journalistes,



photographes, gens de la radio, du télégraphe et du téléphone. Aussi Scotland Yard, la Police Montée et un BUREAU DE POSTE et son personnel, car tout courrier entrant ou quittant le Train Royal devait porter une marque postale distinctive.

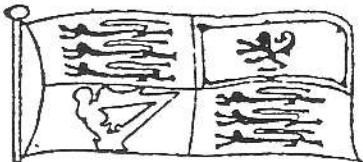
MARQUES POSTALES SPÉCIALES

Même si la date d'émission du 15 mai 1939 de la série " VISITE ROYALE " fut respectée sur les plis premier jour officiels, et disponibles dans tous les bureaux de poste pendant la tournée, c'eut été bien philatélique d'avoir aussi des marques postales additionnelles lors d'événements précis au passage des Souverains comme, par exemple, une oblitération spéciale lors de leur arrivée à Québec le 17 mai 1939; le jour important du dévoilement du Mémorial national à Ottawa, le 21 mai, - quelle

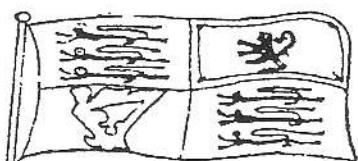
publicité pour son timbre ! - ainsi qu'au jour du départ à Halifax le 15 juin.

Il faut cependant nous en tenir au fait que le courrier du Train Royal offrait quatre marques postales différentes, soit :

L'OBLITÉRATION MÉCANIQUE - (Type 1 - version anglaise et Type 2, version française) consistant en un cercle dateur simple (dia. 22 mm) avec texte : ROYAL TRAIN ou TRAIN ROYAL, mois et date, heure (AM/PM), année : 1939 et CANADA. Le cercle est accompagné, à droite, d'une flamme montrant le drapeau royal de George VI.



Type 1



Type 2

OBLITÉRATION MANUELLE - (Type 3, version anglaise et Type 4, version française) entourée de deux cercles concentriques (dia. 32.5 mm) avec texte : ROYAL TRAIN ou TRAIN ROYAL (séparé d'une infime couronne royale), POST OFFICE ou BUREAU DE POSTE, l'heure (système horaire de 24 heures), mois et quantième, l'année : 39, puis CANADA surmonté de deux petites feuilles d'érable, l'emblème du pays avec, de chaque côté, trois segments d'anneaux.



Type 3



Type 4



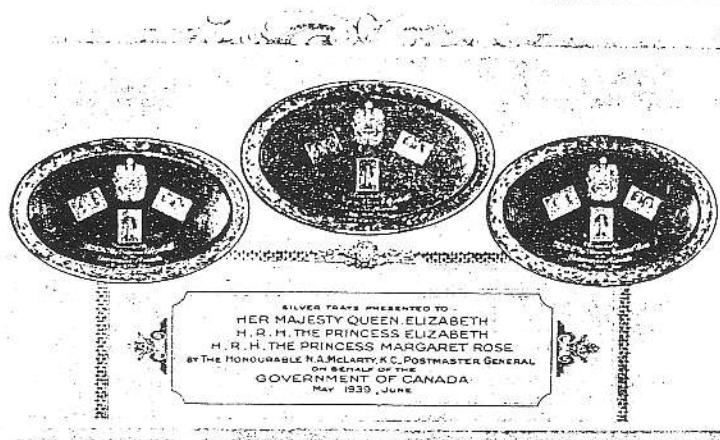
Par ailleurs, si vous aviez en votre possession un PPJ de cette série spéciale 1939 - dont, bien sûr, fait partie le timbre du Mémorial national - oblitéré à l'encre violette, vous auriez là une grande rareté ! Le major George W. Ross, assistant-chef et surintendant du Service du Courrier ferroviaire au Canada, avait été assigné pour la durée de la visite royale comme Maître de Poste responsable du train postal, où toute l'oblitération du courrier devait se faire à l'encre violette - le violet étant une marque de royauté. Mais cette expérience s'avéra tout de suite imparfaite, puisqu'elle produisait une empreinte malpropre sur le papier; on l'abandonna donc et on revint à l'encre noire ... Seules quelques 75 enveloppes furent ainsi traitées à l'encre violette. Où sont ces plis aujourd'hui ? Moins de dix ont pu être retracés. Notons, cependant, que cette variété majeure ne peut se retrouver que sur des plis portant les trois timbres de la Visite Royale.

DANS LA CAPITALE NATIONALE

Le passage du Roi et de la Reine à Ottawa, la capitale du Canada, fut marqué de réceptions fastueuses et de rencontres avec des personnalités éminentes, dont le Premier ministre du Canada, le très honorable Wm. Lyon MacKenzie King et ses ministres.

Soulignons ici que lors d'une cérémonie impromptue, après présentation officielle des invités aux Souverains, le Premier ministre du Canada offrit à Leurs Majestés - au nom du Dominion - un vase en or, lequel décorait justement leur table. Puis, l'honorable Norman A. McLarty, Maître de Poste général, présenta au Roi un très bel album relié en maroquin violet lequel contenait les quelques 300 timbres canadiens émis depuis la Confédération,

ainsi que l'information pertinente pour chaque timbre. Le Roi qui avait déjà hérité de son père, le roi George V, d'une magnifique collection universelle de timbres hautement évaluée, se montra enthousiasmé et fort intéressé par ce présent. A la reine Elisabeth, l'honorable McLarty offrit un plateau d'argent, décoré en relief des trois timbres de la Visite Royale, celui du Mémorial étant juste au dessous des Armories royales. Deux autres plateaux plus petits, avec un album pour timbres furent donnés à la Reine pour être remis aux petites princesses.

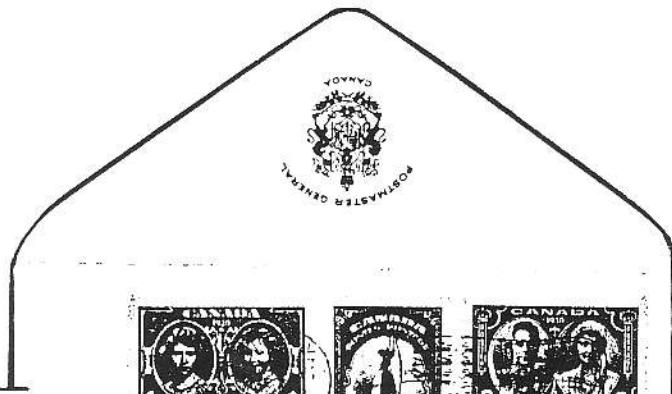


On peut aussi voir une lettre du ministre des Postes, l'honorable Norman McLarty, adressée à un ami membre du Parlement à la Chambre des Communes, l'honorable Henry B. McCulloch, dans laquelle il dit lui envoyer ce pli Premier Jour avec l'oblitération "drapeau" du Train Royal, en souvenir de la visite de Leurs Majestés au Canada, étant assuré que du point historique ou philatélique cela pourrait sans doute l'intéresser.

Encore à une autre occasion, cette fois lorsque les visiteurs royaux quittaient la St. Mary's Junction, l'honorable Norman McLarty pria de nouveau le Roi d'accepter une série complète des plis du Train Royal portant la marque postale de son "drapeau" et une inscription spéciale : "ROYAL TRAIN, CANADA".

DÉVOILEMENT DU MÉMORIAL NATIONAL CANADIEN

Le gouvernement canadien avait eu l'intention, dit-on, d'inaugurer le Mémorial national le 11 novembre 1938, le "Jour du Souvenir", en même temps que le vingtième anniversaire de la cessation de la Première guerre mondiale. Le Premier ministre



H. B. McCulloch, Esq., M.P.,
House of Commons,



May 15th, 1939.

Henry B. McCulloch, Esq., M.P.,
House of Commons,
Ottawa, Canada.

My dear Henry:

As a memento of the Royal Tour of Their Majesties, King George and Queen Elizabeth, across Canada, I am sending you this letter which was posted in the Royal Train Post Office.

From an historical or philatelic standpoint, you may be interested in the Postmark of the special cancellation die showing the Royal Train Post Office date stamp and an impression of the Royal Standard.

Yours sincerely,

Norman McLarty

MacKenzie King n'avait-il pas tenu à ce que le monument soit mis en place pour cette date ? Et il avait fallu six semaines pour reconstruire ce monument militaire composé de 22 figures en bronze s'élançant de l'arcade de granit pour symboliser la "réponse généreuse" de tous ces Canadiens venus au secours de la patrie. Le monument lui-même se dressant à 68 pieds dans les airs et soutenant les figures en bronze symbolisant la Victoire et la Liberté. Chacune de ces figures pesait à peu près une tonne.

Et qui voit aux détails de la réalisation du montage final à Ottawa ? Qui guette attentivement le progrès des maçons ? Nul autre que Sydney March, le frère du sculpteur-créateur de cette œuvre, dont le symbolisme est si bien adapté au message qu'il doit projeter, VERNON MARCH. - Rappelons-le, ce sont Sydney avec ses cinq frères et sa soeur qui, après la mort prématurée de Vernon March, ont vu à terminer l'œuvre de leur frère.

Lorsque, entre-temps, on apprit la visite prochaine de George VI au Canada, il fut jugé par le gouvernement plus opportun d'attendre au printemps, afin que le dévoilement du monument puisse se faire par le Souverain à cette occasion. Mais quand arriva le printemps, nouvelle conjoncture : le Roi viendrait-il ? Dès avril 1939, les médias d'information annonçaient une mobilisation générale en Europe et déjà la plupart des frontières étaient garnies de troupes et le monde était à la veille de la Deuxième guerre mondiale.

Seule l'Angleterre n'avait pas décrété la conscription et le Roi ne changea rien au plan de sa visite au Canada.

Ces notes historiques aideront à saisir l'intensité du moment du dévoilement. Ce fut, sans contredit, la cérémonie la plus solennelle de toute la visite de George VI au Canada. C'est devant une foule imposante et plus de 12 000 anciens combattants tous réunis sur la Place de la Confédération, à Ottawa, à 11 heures ce matin du 21 mai, 1939, que se déroula l'inauguration. Après le LAST POST, suivi d'un silence général et de la sonnerie triomphale du RÉVEIL, invité par le Premier ministre du Canada, le Roi se rendit dévoiler officiellement le Mémorial national tout décoré de drapeaux de toutes les sections de la Légion canadienne. Et dans son discours, le Roi s'est dit heureux

"...de dévoiler aujourd'hui, dans votre ville capitale, le noble monument

commémoratif de l'esprit et du sacrifice déployés par le Canada pendant la Grande Guerre... le symbolisme du monument représente plus que l'esprit chevaleresque... il révèle l'âme même de notre peuple. Au-dessus de l'arc sous lequel s'élançent les forces armées de la nation, s'élèvent les figures de la paix et de la liberté. C'est pour la cause de la paix et de la liberté que soixante mille Canadiens ont sacrifié leur vie et qu'un plus grand nombre encore ont été atteints dans leur santé corporelle ou mentale. Ce sont ces sacrifices que le monument national aux morts de la Grande Guerre est destiné à conserver dans notre mémoire et celles des générations futures.

...Ce n'est pas par hasard que les figures dominantes de la paix et de la liberté sont placées côte à côte... Sans liberté, il ne peut y avoir de paix durable, et sans paix, point de liberté durable."

Le message du Roi ne cessera jamais d'être d'actualité, et le Mémorial national canadien sera toujours là pour nous le rappeler ...

Ici se termine une revue de faits et gestes en philatélie et en histoire. Ce tour d'horizon aura certainement fait apprécier à sa juste valeur la part jouée par la superbe vignette du Mémorial national dans la série "Visite Royale, 1939", trilogie gravée avec tant de précision et de beauté, bicolore et bilingue, présentant deux timbres à l'horizontale et un à la verticale (celui du 2 cents du Mémorial), et aux couleurs différentes et attrayantes pour former un tout fort attrayant pour l'affranchissement du courrier. Encore une fois, ce fut la voix de l'histoire par la voie du timbre !◊

Lola CARON,
Fauteuil Sir Hugh Finlay.

*Écrit spécialement
pour l'Académie
Mars 1986*

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Musée National des Postes
- Les Archives publiques du Canada
- Bibliothèque Nationale du Canada
- Annuaire du Canada, 1939.
- The Postmark, Ottawa, 1939
- Maclean's Magazine 1938/39
- Gustave Lanctot, c.r. : The Royal Tour, 1939.
- Journal Le Droit, Ottawa, 1939
- La Visite Royale de 1939 - Marc Beaupré, SPQ.
- R.A. Jamieson (Bureau de poste du Train Royal)
- J. Burton Slough, APS. (Oblitérations spéciales)
- Yves Baril, graveur, Canadian Bank Note Company, Ottawa
- Richard Gratton, chimiste, Papier Rolland Inc.
- Doug!as & Mary Patrick (Les Timbres canadiens)
- John Lewis (1959) (Plis Premier Jour- Visite Royale)
- Roy Wrigley (1973) (Perforations OHMS.)
- Carrière Dumas & Voyer, Rivière-à-Pierre.

